LES NOUVELLES D'OSSELLE

n°3 - SEPTEMBRE 2014

FLASH INFO : **Les travaux d'aménagement et de sécurisation du centre du village débuteront le 15 septembre (zone test pendant 15 jours).**

Durée prévue des travaux : 4 semaines

Parents et Automobilistes, merci de rester vigilants pendant la durée des travaux !

BONNE RENTREE aux enfants et aux maîtresses Mme Sirguey, et Mme Paul.

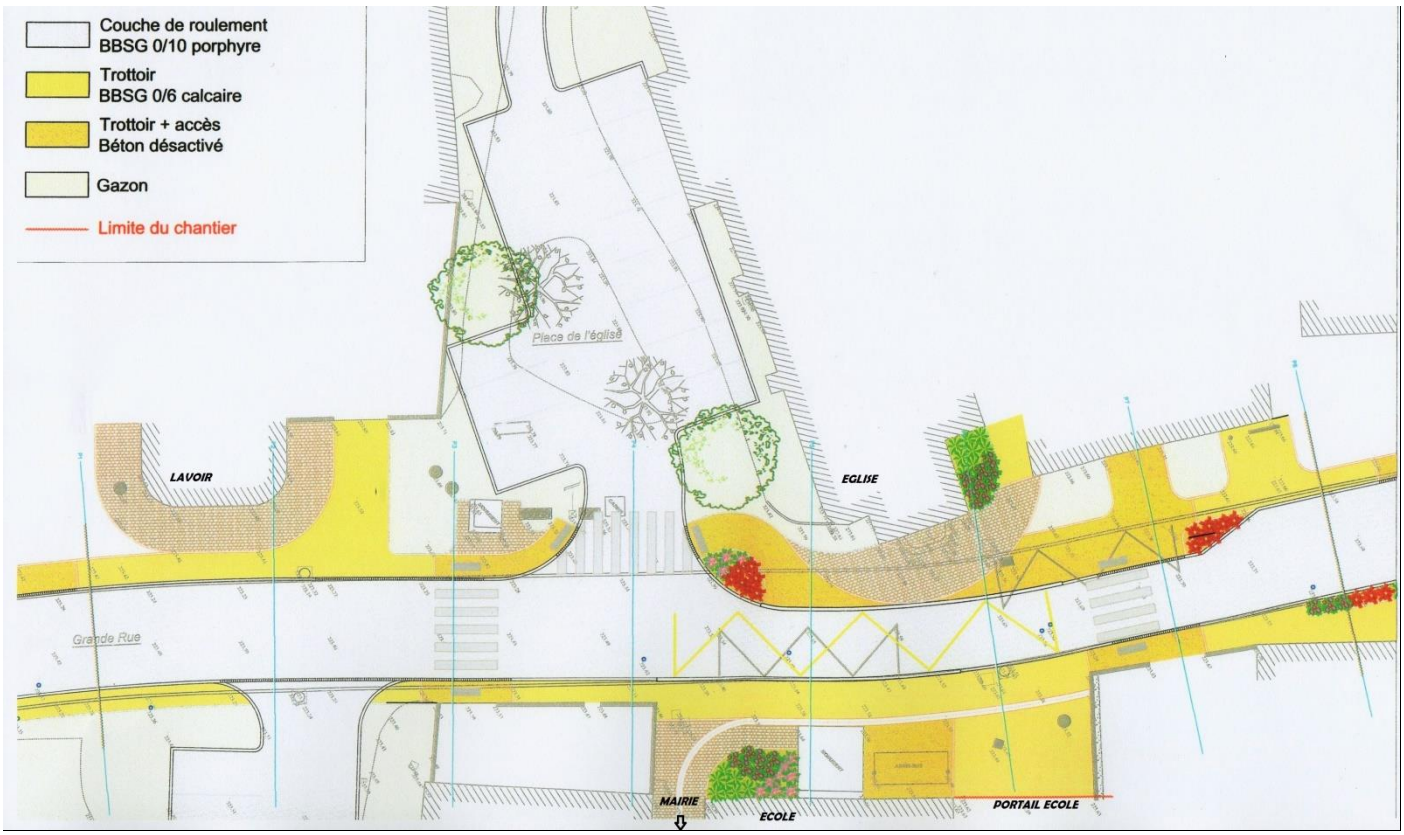

Plan non contractuel, des modifications peuvent être apportées.

Pendant la durée des travaux, les enfants sortiront du côté de la voie d'accès à la famille Bordy. L'arrêt du bus s'effectuera également devant cette allée.

Les 2 places de parking à côté du monument aux morts sont réservées aux maîtresses. Merci de les laisser libres.

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département du Doubs du 14 septembre 2014 au 28 février 2015. Nous vous transmettons le calendrier pour la saison établi par l'ACCA :

ACCA de la commune d'Osselle

CALENDRIER DES JOURS DE BATTUES

SAISON 2014 – 2015

OUVERTURE DEPARTEMENTALE OFFICIELLE LE

14/09/2014

- **Dimanche 14 septembre**
- **Samedi 20 septembre**
- **Dimanche 28 septembre**
- **Samedi 4 octobre**
- **Dimanche 12 octobre**
- **Samedi 18 octobre**
- **Dimanche 26 octobre**
- **Samedi 1er novembre**
- **Dimanche 9 novembre**
- **Mardi 11 novembre**
- **Samedi 15 Novembre**
- **Dimanche 23 novembre**
- **Samedi 29 novembre**

A compter du 1er Décembre les battues au bois auront lieu le Samedi et le Dimanche. Fin de battue à 17 heures.

Il est vivement conseillé aux promeneurs et cueilleurs de champignons de se munir d'un gilet ou d'une casquette fluo visible par les chasseurs.

Le maire et les Conseillers remercient les artificiers (Jacques Couturier Organisation – M. Dardelin) pour les beaux feux d'artifice du 16 Août.

AVIS DE DECES :

M. Jacques VAILLANT le 24 juillet à l'âge de 68 ans,

Mme Michèle BORLE (née Charles) le 18 août à l'âge de 56 ans,

Mme Marie-Thérèse HARTZ (née Moreau) le 25 août à l'âge de 84 ans.

Toutes nos sincères condoléances aux familles touchées par ces disparitions.

Votre Bibliothèque rouvre le
vendredi 12 septembre 2014

Horaires : 16h30 - 18h.

RECENSEMENT MILITAIRE (Rappel):

Vous avez **16 ans**, vous devez être recensé à votre mairie afin de pouvoir faire votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD).

Venez à la mairie avec votre livret de famille **et** votre Carte Nationale d'Identité. Nous vous rappelons que cette formalité est indispensable pour l'obtention du Permis de conduire (ainsi que pour passer certains examens ou concours publics). Elle vous permet également d'être inscrit d'office sur les listes électorales.

Plus de renseignements : **www.vosdroits.service-publics.fr/particuliers**

Naissances à Osselle de :

Camille FEVRIER le 2 Août

Nino LALARME le 23 Août

Toutes nos félicitations aux familles !

Isabelle Hyvernat vous accueille à la Mairie **tous les lundis et mercredis de 17h à 19h.** Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous **les samedis matins** avec le maire M. Michel Lartot.

Tél : 03.81.63.61.40
Mail : mairie.osselle@orange.fr

Vous avez envie d'apprendre ou de réapprendre la guitare ? C'est possible tous les **lundis** (horaires à fixer avec le professeur) à la Bibliothèque d'Osselle avec **Pascal Millon**. N'hésitez pas à lui demander des renseignements !

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Vous avez 18 ans, vous avez déménagé, venez à la mairie avec votre Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Plus de renseignements : **www.vosdroits.service-publics.fr/particuliers**

A SAVOIR :

La Commune a acheté cet été la maison Henriot. Les travaux de démolition sont en cours d'étude.

Une enquête publique est prescrite sur la commune concernant le projet de classement et déclassement de Domaine Public ; elle durera 15 jours (du 8 septembre au 22 septembre 2014). Elle concerne le Déclassement de la Rue du pré de la Motte lieudit « Au Milieu du Village », et le Classement de la parcelle D n°981 lieudit « Au Milieu du Village ».
Les pièces du dossier sont consultables à la mairie aux horaires de permanences.
M. François Bourgon, nommé Commissaire Enquêteur, siègera à la mairie le Vendredi 12 septembre de 15h à 18h et le Lundi 22 septembre de 15h à 18h.

Dans le projet d'étudier le niveau de pression d'eau sur le lotissement Pérouse, il est fortement conseillé de vérifier le réglage des réducteurs d'eau qui sont automatiquement installés sur les nouvelles installations. Il doit être réglé au minimum, voire désinstallé.

Ne soyez pas surpris de constater le brûlage de déchets verts en semaine ; cette autorisation, ponctuelle et exceptionnelle, est suite à une demande particulière dans le but de nettoyer une parcelle de gros déchets de bois et de branches pour pouvoir commencer une construction.

Tout travaux de modification de façade, d'agrandissement de surface habitable, de piscine, etc… est soumis à une demande préalable d'autorisation à la DDT (Direction Départementale des Territoires), via la Commune.

CONSEIL DU 3 JUILLET 2014 :

Sont nommés comme régisseur de l'affouage Mme Isabelle Hyvernat (titulaire) et M. Damien Bouveret (suppléant)

Mise en place d'une enquête publique de Déclassement et de Reclassement de domaine public. Elle démarrera en septembre.

Taxe locale sur les panneaux publicitaires pour 2015 : 20,20€/m²

Etude concernant le renouvellement de de l'unité d'ultrafiltration. L'actuelle station est vieillissante (1991), et les pièces détachées ne sont plus assurées.

A vendre sur place 119 stères de bois façonné (hêtre, charme, etc…) au prix de 35€ le stère (en 1m). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie : 03.81.63.61.40

REAMENAGEMENT PIETONNIER DU PARCOURS DE SANTE :

Des travaux d'entretien et de sécurisation vont être entrepris cet automne afin d'interdire l'accès aux voitures principalement sur le sentier du parcours. Ce lieu doit être réservé aux familles, aux promeneurs, aux sportifs et aux amoureux de la nature.

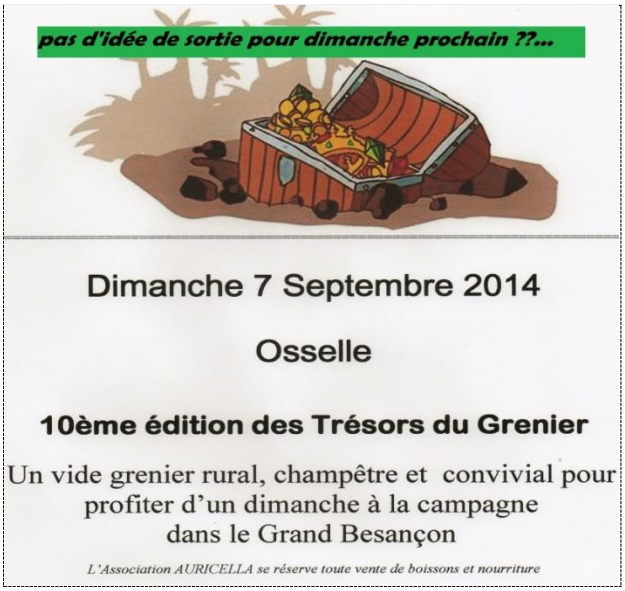

Directeur de la publication : le Maire, Michel Lartot
Rédaction, mise en page : les membres du Conseil Municipal
Impression : Mairie d'Osselle